2020-2021

CIRQUE LOISIRS ADULTES

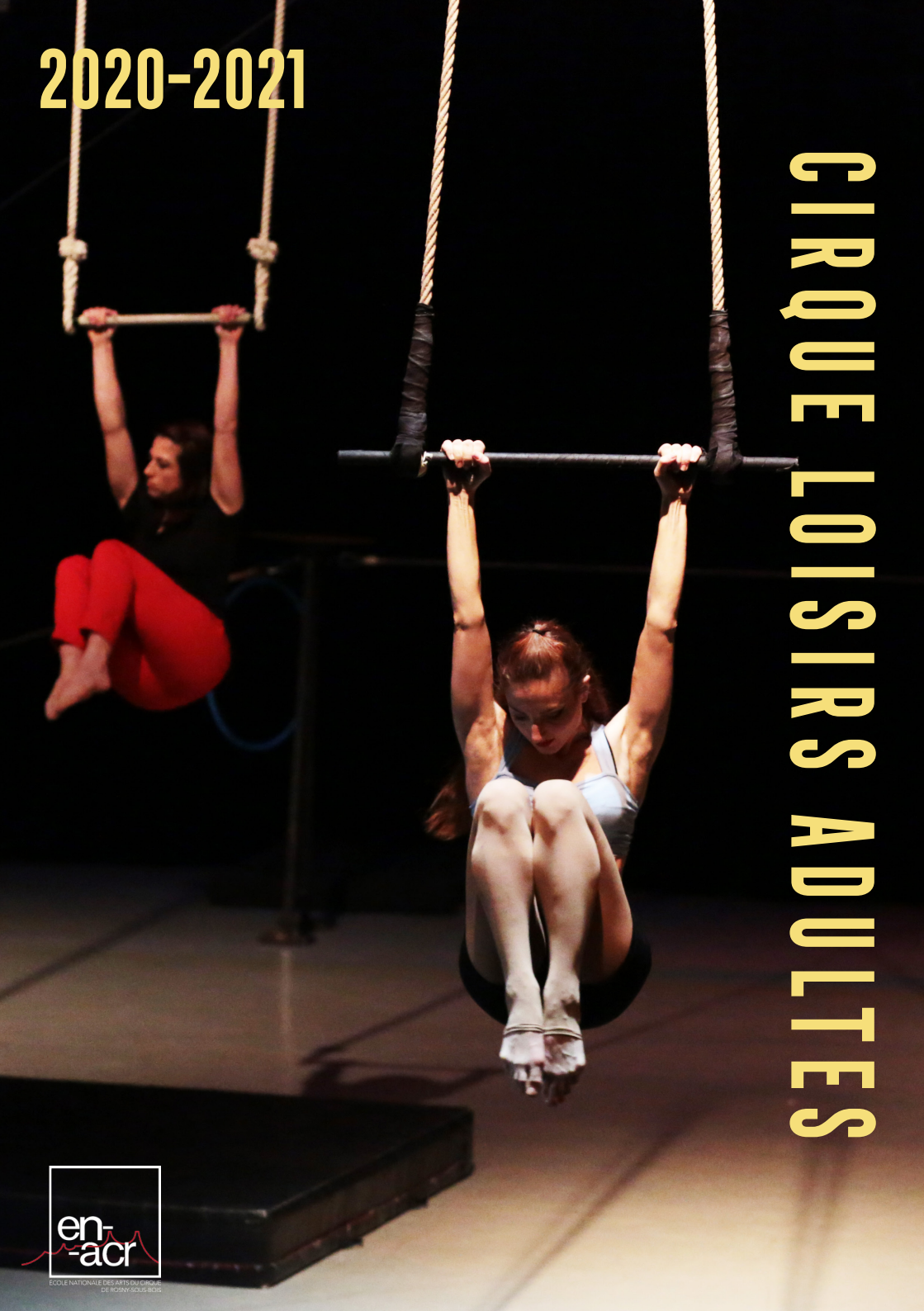

en-acr

ÉCOLE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE DE ROSNY-SOUS-BOIS

CIRQUE LOISIRS ADULTES

Trapèze volant : tous les soirs et le samedi après-midi, selon le niveau (test de niveau en septembre)
Discipline historique de l'ENACR, le trapèze volant se pratique en toute sécurité sous deux configurations : simple ligne batôn-batôn, double ligne batôn-batôn.

Trapèze fixe : lundi / 20h15-22h15
A travers l'apprentissage de mouvements et figures, le trapèze fixe favorise la perception corporelle et spatiale, la conscience et la créativité.

Acrobaties/portés acrobatiques : mardi / 20h15-22h15
Lors de ce cours vous découvrirez l'acrobatie sous différents angles : acrobatie au sol, équilibre sur les mains, portés acrobatiques et pyramides, mains à mains...

Techniques aériennes : mercredi / 20h15-22h15
A travers différents agrès aériens (corde, tissus, cerceau...), ce cours offre à chacun de développer une aisance corporelle en l'air, en suspension.

Pluridisciplinaire : jeudi / 20h15-22h15
Vous souhaitez découvrir toute la richesse des arts du cirque ?
Ce cours est fait pour vous !
Durant une année, vous expérimenterez les quatres disciplines circassiennes : équilibre, jonglerie, aérien et acrobatie.

Tous nos cours de cirque sont ouverts à tous, débutants comme expérimentés

École nationale des Arts du cirque de Rosny-sous-Bois
22 rue Jules Guesde - 93110 Rosny-sous-Bois
Contact : 01 56 63 05 40
inscription@enacr.com
Pour vous inscrire merci d'envoyer un mail à inscription@enacr.com suite auquel nous vous enverrons les documents d'inscription et la procédure à suivre.
Calendrier :
- Ouverture des ré-inscriptions : du 20 avril au 3 mai 2020
- Ouverture des inscriptions pour les foyers rosnéens : du 18 au 22 mai 2020
- Ouverture des inscriptions pour tous : à partir du 1er juin 2020

LES TARIFS

- Foyer rosnéen - Non imposable : 235€
- Foyer rosnéen - imposable : 314€
- Foyer non rosnéen - Non imposable : 272€
- Foyer non rosnéen - imposable : 362€

+ 21€60 : Licence FFEC (obligatoire)
+ 35€ : Adhésion à l'ENACR (obligatoire)
La licence FFEC et l'adhésion à l'ENACR sont encaissées dès l'inscription. Le paiement des cours peut être échelonné sur demande.
Inscription à deux cours ou plus : 309€ (rosnéen/non imposable), 413€ (rosnéen imposable), 358€ (non rosnéen/non imposable), 477€ (non rosnéenn/imposable)

L'ENACR a pour partenaires institutionnels : le Ministère de la Culture et de la Communication, la DRAC IDF, la ville de Rosny-sous-Bois, le Conseil Général de Seine-Saint-Denis, le Conseil Régional IDF © Maïlys Bessiere